

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 8331

présenté par

M. Peytavie, M. Fournier, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Taché, Mme Taillé-Polian et
M. Thierry

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.